Projets de Fin d'Etudes Note d'information aux étudiants

- Recherche des PFE: La recherche d'un PFE doit être activement menée par chaque élève-ingénieur. Il est conseillé d'exploiter les informations sur les PFE des années précédentes et les réseaux d'anciens élèves de l'ESSAI. Le succès dans cette recherche constitue le premier test à réussir pour valider le PFE et obtenir le diplôme. Il est recommandé aux élèves-ingénieurs de faire preuve de solidarité et de mutualiser leurs efforts pour optimiser la recherche des PFE.
- Soumission du formulaire : Un formulaire dûment rempli, signé et cacheté par l'entreprise, doit être déposé au service des affaires estudiantines <u>au plus tard le vendredi 31 janvier 2025</u>. Il est <u>fortement conseillé</u> de le soumettre bien avant cette date afin de parer aux imprévus et s'assurer du respect des délais.
- Validation des propositions de stage : Chaque proposition de stage doit être validée par la commission avant le début du stage. L'étudiant doit trouver un encadrant universitaire en fonction du sujet et de l'entreprise. Une <u>convention signée</u> entre les parties impliquées doit être déposée en quatre exemplaires <u>au plus tard le</u> lundi 03 mars 2025.
- Rapport de mi-parcours : Chaque élève-ingénieur doit soumettre <u>sur le drive</u> un rapport de mi-parcours (minimum 5 pages) <u>entre le 07 et le 11 avril 2025</u>. Ce rapport doit inclure la problématique du projet, une bibliographie, un plan, les étapes déjà réalisées et celles à venir. Il doit être accompagné d'une <u>copie scannée</u> <u>de la fiche de suivi</u>, d'une <u>lettre d'autorisation mi-parcours signée par l'encadrant universitaire</u>, et de la <u>fiche d'évaluation de l'entreprise signée par l'encadrant entreprise</u> (modèle disponible sur le site).
- Constitution du jury : Chaque élève-ingénieur doit déposer une <u>lettre de constitution du jury, rédigée et signée par l'encadrant universitaire</u>, proposant trois membres du jury (avec leurs coordonnées) à partir du 07 avril, au plus tard une semaine avant la soutenance.
- **Fiche de suivi** : Chaque élève-ingénieur <u>est responsable de sa fiche de suivi d'encadrement. Elle doit être présentée à chaque séance d'encadrement pour signature de l'encadrant scientifique</u>. Une copie doit être déposée **obligatoirement** avec le rapport de mi-parcours et lors du dépôt final.
- Dépôt des rapports et soutenances : Chaque élève-ingénieur doit déposer sur le drive : (a) une version numérique de son rapport, (b) une lettre d'autorisation signée par l'encadrant universitaire, (c) une fiche d'appréciation signée par l'encadrant en entreprise, (d) l'attestation de stage, (e) la fiche de suivi, et (f) la copie de réponse de la fiche « retour d'expériences après stage » (à remplir via le lien : https://forms.gle/EGiAe7c2yfCd7GUV6) entre le 05 et le 12 juin 2025.
- PFE à l'étranger: Pour les PFE réalisés à l'étranger, il est nécessaire de fournir (g) une lettre de l'encadrant à l'entreprise, donnant un avis sur le comportement et la qualité du travail de l'élève-ingénieur. Cette lettre comprendra deux parties: une première à lire publiquement lors de la soutenance et une seconde, réservée au jury, à lire pendant la délibération.

• Calendrier des PFE

- Vendredi 31 janvier 2025 : date limite de dépôt des sujets (formulaire).
- Lundi 03 février 2025 : début des projets dans les institutions d'accueil.
- Lundi 03 mars 2025 : date limite de dépôt de la convention de stage originale (en 4 exemplaires).
- Lundi 07 avril vendredi 11 avril 2025 : rapport de mi-parcours accompagné de la lettre d'autorisation mi-parcours, de l'évaluation entreprise de mi-parcours signée avec cachet de l'entreprise et d'une copie de la fiche de suivi.
- Lundi 07 avril 2025 une semaine avant la soutenance : lettre de constitution du jury par l'encadrant universitaire.
- Jeudi 05 juin jeudi 12 juin 2025 : dépôt du rapport accompagné de la lettre d'autorisation de soutenance par l'encadrant universitaire, de la fiche d'appréciation signée par l'encadrant à l'entreprise, de l'attestation de stage, d'une copie de réponse de la fiche « retour d'expériences après stage » et de la fiche de suivi.
- Mardi 10 juin- lundi 23 juin 2025 : soutenances.